

Mémoire présenté à la
Commission sur la culture, le patrimoine et les sports
lors de la consultation publique sur le projet de
Plan d'action en patrimoine 2017-2022 de la Ville de Montréal



**ACADÉMIE
DES LETTRES
DU QUÉBEC**

feu qui dure

Académie des lettres du Québec
1^{er} mai 2017

Présentation de l'Académie des lettres du Québec

L'Académie des lettres du Québec, à l'origine l'Académie canadienne-française a été fondée en 1944 à l'initiative de Victor Barbeau, professeur de langue et de littérature à l'École des Hautes Études commerciales de Montréal, avec l'appui d'une quinzaine d'intellectuels et d'écrivains, dont Marius Barbeau, Robert Choquette, Marie-Claire Daveluy, Guy Frégault, Alain Grandbois, Lionel Groulx, Rina Lasnier, Philippe Panneton (Ringuet) et Robert Rumilly. Tous partageaient le souci de la défense de la langue française (littérature et usage).

La Loi instituant le ministère des Affaires culturelles en 1961, puis la création de l'Office de la langue française en 1981 allaient modifier le mandat de l'Académie qui avait jusqu'alors joué un rôle important dans la défense de la langue (*Bulletin mensuel de linguistique*, concours annuel à l'intention des étudiants, etc.). En 1982, sous la présidence de Jean-Guy Pilon, l'Académie modifie son nom, pour celui qu'elle porte encore aujourd'hui et ajuste son mandat. Sa mission porte dorénavant sur la reconnaissance de la culture et de la littérature de langue françaises, ici et dans la francophonie.

L'Académie compte présentement 44 membres actifs (sur un total possible de 50 selon ses règlements) et neuf membres émérites. Ses activités qu'elle organise grâce à l'action bénévole de ses membres se sont recentrées sur la remise annuelle de prix littéraires dans le domaine du roman (prix Ringuet), de la poésie (prix Alain-Grandbois), de l'essai (prix Victor-Barbeau) et, à partir de 2017, du théâtre (prix Marcel-Dubé). L'Académie des lettres du Québec décerne également une médaille annuelle à une figure marquante qui a illustré et défendu la culture au Québec. Elle organise un colloque annuel qui porte sur les enjeux culturels de la société québécoise, ainsi que une Rencontre québécoise internationale des écrivains qui se tient chaque année. 2017 marque la 45^e édition de cet événement. L'Académie publie trois fois l'an une revue de création littéraire (*Les écrits*) dont nous venons de lancer le 149^e numéro. Elle prépare également des événements culturels (lecture publique, édition) en collaboration avec Bibliothèque et Archives nationales du Québec et le Musée des beaux-arts de Montréal. Ses activités sont financées par le Conseil des arts et des lettres du Québec et par le Conseil des arts de la Ville de Montréal et par des fonds recueillis auprès de ses membres.

Notre site internet fournit des informations sur l'historique et les activités de l'Académie. <http://www.academiedeslettresduquebec.ca>

L'Académie des lettres du Québec et le *Plan d'action en patrimoine 2017-2022 de la Ville de Montréal*

L'Académie des lettres du Québec salue la vision globaliste du patrimoine et la démarche de mise en action du rapport préparé aux fins de la consultation publique. En souhaitant impliquer les citoyens et les responsables de différents organismes et paliers de prises de décision, la Ville de Montréal s'assure que les initiatives citoyennes s'appuient sur des collaborateurs compétents que ce soit d'autres organismes qui ont à cœur la protection et la mise en valeur du patrimoine et des fonctionnaires engagés.

Les orientations mises de l'avant dans le *Plan d'action* et qui visent à intervenir dans l'espace public afin de partager la connaissance sont appuyées par l'Académie des lettres du Québec. Parmi les enjeux que nous encourageons particulièrement, figurent : 1) le développement de la connaissance des éléments qui composent l'identité urbaine montréalaise et de l'intelligence collective par la diffusion et 2) la commémoration des diverses facettes de l'identité montréalaise par l'élaboration d'une vision partagée et par le développement de moyens de narration originaux.

La volonté de mobiliser des acteurs en vue de l'émergence de nouvelles actions, nous paraît souhaitable afin, comme le note le rapport, de « réaliser de meilleurs projets, fruits des convergences des actions des différents acteurs ». L'Académie des lettres du Québec souhaite faire partie de ces intervenants qui agiront concrètement afin d'assurer la conservation et la mise en valeur du patrimoine.

L'Académie des lettres du Québec et le patrimoine littéraire montréalais

Parmi les différents volets patrimoniaux, il en est certains qui sont davantage négligés. Le patrimoine littéraire figure parmi ceux-là. Les écrivain.e.s ont contribué de manière exceptionnelle à constituer la mémoire de la ville, en enrichissant son imaginaire, en donnant vie à ses résidants et à ses événements. Ils ont su faire vivre des maisons, des lieux, des quartiers, la ville même. Peut-on imaginer Saint-Henri sans évoquer le regard de Gabrielle Roy ? Que serait la mémoire du quartier juif sans les textes de Mordecai Richler ? Que dire de l'identité que Victor-Lévy Beaulieu a conférée à Montréal-nord ? Le Plateau est maintenant indissociable des personnages que Michel Tremblay a mis en scène. Ce ne sont que quelques exemples du rôle des écrivain.e.s comme architectes de l'imaginaire de la ville.

Bien que la Ville de Montréal reconnaisse déjà par un certain nombre de monuments (Louis-Octave Crémazie), de noms d'édifices (bibliothèque Marie-Uguay), de rues (Antonine-Maillet), de stations de métro (Lionel-Groulx) l'importance des écrivain.e.s, cette reconnaissance se fait encore trop discrète. En identifiant le patrimoine modeste et de proximité, le *Plan d'action en patrimoine 2017-2022* nomme justement une partie importante du patrimoine littéraire, c'est-à-dire les lieux où ces œuvres ont été créées ou les écrivains ont habité souvent pendant des décennies. Car les écrivains étaient et sont nos voisins, c'est dans des appartements et des maisons de notre voisinage que des œuvres marquantes de notre littérature ont pris racine. Qui sait, par exemple, où habitait Paul Émile Borduas, rue Napoléon, au moment de rédiger le manifeste *Refus global*? *Le Survenant* qui est ancré dans les îles de Sorel fut pourtant écrit à Montréal par Germaine Guévremont. Le carré Saint-Louis a certes vu naître Nelligan, mais il aussi abrité de nombreux écrivains dont Gaston Miron et Gérald Godin, pour ne nommer qu'eux.

Qui n'a pas été ému en se promenant dans une ville de remarquer que tel ou telle écrivain.e qu'il admire ou découvre habitait à cet endroit. Le texte s'incarne alors dans un lieu, une information toute simple permet de mieux comprendre et d'apprécier les conditions dans lesquelles une œuvre est apparue. Il s'agit d'architecture bien sûr, mais celle-ci prend alors une autre dimension du fait que l'on croise l'un de ses habitants qui nous a marqué. En identifiant les endroits où ont habité les écrivain.e.s nous ajoutons une strate de mémoire dans le tissu urbain et nous signalons de ce fait l'intérêt d'un bâtiment pour des raisons qui donnent une âme à l'architecture, la qualité de ses résidents.

En vue d'enrichir l'objectif de l'action 4 qui consiste à « Favoriser le développement d'un savoir collectif émanant de la Ville ainsi que d'une multiplicité d'acteurs en vue de l'appropriation, de la protection et de la mise en valeur du patrimoine montréalais », l'Académie des lettres du Québec souhaite entreprendre un inventaire des lieux significatifs pour le milieu littéraire montréalais et compte sur la collaboration d'intervenants municipaux pour l'aider à faire reconnaître ce patrimoine.

Le principal outil de diffusion évoqué dans le *Plan d'action en patrimoine 2017-2022* porte sur les ressources mises de l'avant par le numérique. S'il est vrai que les moyens fournis par cet exceptionnel moyen de communication ne sont pas à négliger, nous pensons qu'une signalisation physique, rattachée au bâtiment même, est également à développer. S'il est possible d'imaginer des parcours thématiques balisés que l'on puisse télécharger et qui orientent la visite de la ville, il ne faut également compter sur l'effet de découverte suite à la rencontre inattendue d'un passant avec un lieu chargé de mémoire. La présence de plaques d'identification est un moyen éprouvé, dont la

permanence n'est pas liée aux aléas de la technologie et qui offre une solution concrète au désir de rappeler le rôle d'acteurs majeurs dans le territoire. La Commission de la Capitale nationale a réalisé une telle signalisation dans la ville de Québec permettant aux piétons de découvrir les habitants qui ont enrichi sa vie culturelle.

La connaissance, la reconnaissance et la commémoration des Montréalais qui ont façonné notre littérature s'inscrit dans les objectifs de transmission de la mémoire collective proposés par la Ville. Aussi, l'Académie souhaite s'associer au comité conseil qui réfléchira sur les enjeux de la commémoration et qui définira les gestes à poser pour réaliser ce projet dont la portée est à long terme. Il est vrai que la Loi sur le patrimoine culturel permet de désigner des personnalités ou des événements (la récente désignation de *L'avalée des avalés* de Réjean Ducharme comme événement historique en fournit un exemple), cette reconnaissance demeure cependant bien abstraite et une indication, rue Esplanade du lieu où fut rédigé ce livre marquant enrichirait d'une autre manière le patrimoine culturel montréalais.

Il existe un éventail de moyens, comme vous le mentionnez (plaques commémoratives, épigraphes, oriflammes, murales, désignations), qui favorise la diffusion des connaissances sur les personnes et les réalisations à commémorer. L'Académie des lettres du Québec souhaite collaborer avec les intervenants municipaux afin d'assurer une meilleure reconnaissance du patrimoine littéraire qui caractérise Montréal et qui a contribué à définir son caractère spécifique. Les écrivaines ont grandement participé à cette définition et nous serions honorés qu'elles puissent trouver leur place dans l'espace qu'elles ont animé de leurs récits.